



# Communiqué de Presse

Le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE) a pour mission fondamentale de préserver et de valoriser le massif forestier de l'Estérel sans le sanctuariser. Sa prévention lutte contre toutes les formes d'agression et de ses dépendances. Il préserve et étudie les milieux et les espèces. Il sensibilise les citoyens à la richesse du patrimoine naturel, paysager, culturel et humain de son territoire.

La valorisation de ces espaces auprès de la population, des visiteurs et de l'ensemble des partenaires parce qu'ils ont une valeur patrimoniale pour les générations actuelles et futures, a vocation en particulier, à maîtriser la circulation motorisée qui peut et doit être limitée.

Parce que chacun doit pouvoir jouir des plus beaux paysages, notamment du site emblématique du massif de l'Estérel, de sa faune, de sa flore et de ses espèces animales rares et remarquables, sans le détruire, il est temps de faire place à l'engouement extraordinaire que suscite la sauvegarde de l'esprit des lieux.

Fort de cette démarche vertueuse, motivé par un engouement partagé, le Syndicat annonce qu'une priorité sera accordée aux mobilités douces du 18 mai au 30 juin 2024, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 17 h.

Deux navettes seront mises en service, desservant plusieurs arrêts jusqu'au col Notre Dame, et offrant la possibilité de faire des arrêts sur demande. Une application sera disponible pour permettre aux visiteurs de suivre en temps réel la position des navettes.

Nous invitons tous les amoureux de la nature et les visiteurs à oser cette aventure d'exception.

Rejoignez-nous dans ce serment commun fait à l'Estérel pour préserver, défendre et admirer sa beauté incomparable.

**Ensemble, osons l'aventure « Aime ton Estérel » ! Les week-end et jours fériés en navettes collectives gratuites. Ensemble, désaturons la desserte du Massif ! Ensemble, maîtrisons et gérons sa fréquentation dans une démarche vertueuse et collective.**